

Règlement de visite

Le règlement intérieur vise à rendre la visite de notre musée aussi agréable que possible. Il est obligatoire pour tous nos visiteuses et visiteurs. Lorsque vous entrez dans l'enceinte de notre musée, vous reconnaissez nos règles ainsi que toutes les autres dispositions qui servent à maintenir l'ordre et la sécurité.

Surveillance vidéo

Pour des raisons de sécurité, les salles d'exposition sont placées sous surveillance vidéo.

Respect des collections

Afin de préserver les collections et dans le respect des autres visiteuses et visiteurs, il est interdit de boire, manger et fumer (y compris les cigarettes électroniques) dans toutes les salles du musée.

Il est interdit de toucher aux objets, sculptures, peintures, vestiges archéologiques et autres œuvres d'art. Une distance d'au moins 50 cm par rapport à l'œuvre d'art doit être respectée. Le non-respect de cette distance peut déclencher une alarme.

Enfants

Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés par un adulte. Les adultes accompagnant les enfants doivent assumer leur devoir de surveillance durant toute la visite.

Bagagerie et vestiaire

L'accès aux salles d'exposition avec des objets volumineux, mouillés ou pointus tels que des parapluies, vêtements de pluie, sacs de grande taille, sacs à dos et bagages est interdit pour des raisons de conservation et de sécurité. Les sacs jusqu'à la taille A4 (env. 20 x 30 cm) sont autorisés. En cas de doute, c'est le personnel qui décide. Veuillez utiliser notre vestiaire et nos casiers. Nous n'assumons aucune responsabilité pour le vestiaire et les casiers. Les objets trouvés sont déposés au guichet d'information à l'accueil du musée.

Cafétéria et boutique

La cafétéria du musée est libre d'accès et les pique-niques y sont autorisés. Nous attendons des usagers un comportement adéquat et respectueux, notamment en matière d'hygiène et de respect du mobilier. La manipulation des articles de la boutique est soumise aux mêmes exigences, et tout comportement inadéquat sera dénoncé.

Photographies et films

Dans les salles des collections permanentes et temporaires, il est permis de photographier et de filmer dans le cadre d'un usage privé. L'usage des perches à selfies, du flash et des autres dispositifs d'éclairage n'est en revanche pas autorisé.



Téléphone portable

Par considération pour les autres visiteuses et visiteurs, il est demandé de ne pas téléphoner avec son portable.

Les groupes scolaires

Les groupes scolaires doivent être accompagnés, surveillés et guidés par le personnel enseignant, responsable ou accompagnant pendant toute la visite du musée. Merci de tenir compte des règles de bienséance du musée et d'en informer le groupe avant la visite.

Animaux domestiques

Les animaux domestiques ne sont pas autorisés dans les salles du musée ou dans l'enceinte du château, exception faite pour les chiens guides et les animaux d'accompagnement prescrits par un médecin (avec certificat médical).

Porte-bébés et poussettes

Les porte-bébés sont admis contre le ventre. Les poussettes ne sont pas recommandées et admises sur demande spécifique à l'accueil.

Domage et déprédation

Les visiteuses et visiteurs sont tenus responsables des dommages causés.

Personnel de surveillance

Le personnel de surveillance est responsable de votre sécurité et de celle des objets exposés. Nous vous prions de soutenir le personnel dans son travail et de vous conformer à ses instructions. Si une visiteuse ou un visiteur enfreint de façon répétée le règlement intérieur ou les instructions du personnel, il peut se voir refuser l'accès futur au musée.

La Direction du Musée d'Yverdon et région,
le 1^{er} octobre 2024